



Pour mettre en valeur le patrimoine du lycée Guez de Balzac et le protéger, une association de type loi de 1901 « Les Amis du Patrimoine de Guez » a été créée le 1^{er} novembre 2003.

Elle a pour but de

- gérer le patrimoine qui s'est constitué depuis la création du lycée en 1848
- entretenir les collections des anciens cabinets d'histoire naturelle et de sciences physiques
- préserver les documents, cartes d'histoire et de géographie et outils pédagogiques des XIXe et XXe siècles
- faire vivre les collections sous forme d'expositions ouvertes au public et d'offrir par ce biais des opportunités de formation aux élèves
- réaliser des publications
- créer un musée afin de mettre les collections à la disposition d'un large public.

Les actions menées jusqu'à présent ont permis de susciter l'attention du ministère de la Culture, notamment pour la collection des matériels de physique qui se place parmi les 2 ou 3 plus riches de France et qui, grâce à la contribution des membres de l'association a fait l'objet d'une publication l'année précédente.

Les élèves sont incités à devenir membres de l'association et à participer aux clubs scientifiques, moyen de faire des sciences de façon détendue, d'élargir leur champ de formation, leurs centres d'intérêt et de pratiquer une forme de transversalité pédagogique qu'ils pourront réinvestir dans la pratique des TPE.

L'association entretient des liens très étroits avec les clubs et ateliers travaillant autour du patrimoine du lycée et offre des opportunités d'autonomie aux élèves :

ARTICLE 13 : *Après l'avis du comité technique et scientifique, l'association et son bureau parrainent des actions de lycéens menées autour des collections anciennes du lycée. Une ligne budgétaire pourra être attribuée à un projet spécifique mené par des élèves. Dans ce cas, l'élève responsable, même mineur, suivra financièrement le budget attribué au projet sous tutelle du trésorier.*

Nous avons besoin de vous pour asseoir le poids de notre association. Nous sollicitons donc votre adhésion à l'association ce qui implique une cotisation que vous voudrez bien acquitter, par chèque, (10 € pour un adulte, 3 € pour un

**élève, 13 € pour une famille) à l'ordre de « Les amis du patrimoine de Guez ».
Joindre coordonnées pour l'établissement de la carte de membre.**

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer à l'association « Les Amis du Patrimoine de Guez » pour l'année scolaire 200_ – 200_

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....Tel.....

Membre adhérent : adulte 10 € - élève 3 € - Famille 13 €

Membre de soutien :€

Ci-joint mon règlement de€ à l'ordre de « Les Amis du Patrimoine de Guez »
A adresser à Lucien Dupuy, Lycée Guez de Balzac, BP 1368, place Beaulieu, 16016 ANGOULEME
cedex.